



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.6/2007/2
21 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports

Cinquante-huitième session

Genève, 6-8 juin 2007

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire

**ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES
STATISTIQUES DES TRANSPORTS**

Couverture statistique du transport de gaz par conduites

Communication du Gouvernement danois

Note: Étant donné l'intérêt du Groupe de travail pour un échange de vues et une coopération concernant la couverture statistique du transport de gaz par conduites, le Gouvernement danois a établi le document suivant pour information et discussion.

* * *

Le transport de gaz par conduites

Propositions de définitions concernant le transport de gaz par conduites

Gazoducs

Les gazoducs sont des conduites conçues pour transporter du gaz naturel par pompage. Seules les conduites à haute pression, construites en acier et conçues pour avoir une pression de conception d'au moins 80 bars entrent dans cette catégorie.

On entend notamment par:

- «Réseau de gazoducs en amont», tout réseau de gazoducs exploité et/ou construit dans le cadre d'un projet de production de pétrole ou de gaz, ou utilisé pour transporter du gaz naturel d'un ou plusieurs sites de production de ce type vers une usine ou un terminal de traitement ou un terminal d'atterrage final;
- «Gazoducs de transport», des conduites à haute pression conçues pour le transport de gaz naturel via un réseau de gazoducs autre qu'un réseau de gazoducs en amont, aux fins de fourniture à des clients, mais ne comprenant pas la fourniture.

Ces définitions sont conformes à celles figurant dans l'article 2 de la Directive 2003/55/CE.

Voir la définition D.I/II-01 du Glossaire des statistiques de transport.

Réseau de gazoducs

Ensemble des gazoducs dans une zone considérée.

Le territoire de la zone considérée inclut le secteur du fond marin rattaché à cette zone par concession.

Voir la définition D.I/II-02 du Glossaire des statistiques de transport.

Entreprise de transport par gazoducs

Entreprise constituée pour exercer en un ou plusieurs lieux des activités de production de services de transport par gazoducs et dont l'activité principale en terme de valeur ajoutée est le transport par gazoducs.

Dans les nomenclatures d'activités, les entreprises de transport par gazoducs relèvent des classes suivantes:

- Nomenclature CITI/Rev. 3: classe 6030 – Transports par conduites.
- Nomenclature NACE/Rev. 1: classe 60.30 – Transports par conduites.

Seules sont prises en compte les unités exerçant effectivement une activité durant la période de référence. Les unités «en sommeil» ou non encore actives sont exclues.

Y compris le transport dans les gazoducs de transport et les stations de pompage.

À l'exclusion de la production, de la liquéfaction du gaz, du stockage du gaz naturel, de la distribution et de la fourniture de gaz.

Voir la définition D.III-02 du Glossaire des statistiques de transport.

Transport par gazoducs

Tout mouvement de gaz naturel ou de gaz naturel liquéfié dans un réseau de conduites à haute pression.

Est-il possible d'établir une distinction entre le transport national, le transport international et le transit?

Voir la définition D.IV/V-01 du Glossaire des statistiques de transport.

Tonne-kilomètre gazoducs

Unité de mesure correspondant au transport par gazoducs d'une tonne de marchandises sur un kilomètre.

La distance prise en compte est la distance effectivement parcourue.

Voir la définition D.IV/V-05 du Glossaire des statistiques de transport.
